



# **ASSOCIATION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE**

**Bilan d'activités  
janvier 2021 - juin 2022**

# I. LES ADHÉRENT-ES ET SYMPATHISANT-ES

Au 26 juin, Les effronté-es comptent **32 adhérent-es** à jour de cotisation.

Au total, depuis sa création, l'association a rassemblé environ 200 personnes ayant adhéré au moins une fois. Faute de temps, Les effronté-es réalisent rarement des campagnes d'adhésion.

Pour rejoindre la mailing-list des effronté-es et recevoir toutes nos actus, l'adhésion n'est pas obligatoire : **266 membres** sont inscrit-es sur cette liste mail, comprenant aussi bien les adhérent-es que des sympathisant-es.



Tous nos événements et toutes nos actions sont ouvert-es aux sympathisant-es, y compris au public (personnes qui ne sont pas sur la mailing list, mais qui prennent connaissance de nos événements sur les réseaux sociaux).

Les assemblées générales sont également ouvertes aux sympathisant-es. Il est toutefois nécessaire d'être adhérent-e à jour de cotisation pour pouvoir prendre part aux votes (élection du bureau, statuts, etc.)



## II. LES ACTIONS HABITUELLES DES EFFRONTÉ-ES

### Les caféministes

Les effronté-es ont continué d'organiser des caféministes, un format de conférences féministes et intersectionnelles, publiques et ouvertes à tous-tes, dont l'intervenante est une personnalité connue du milieu militant pour son expertise sur le sujet exploré. Les caféministes sont filmés.

**#16 "Matérialisme trans" avec Pauline Clohec, Enseignante-Chercheuse en Philosophie & militante lesbienne et anarchiste** - samedi 22 janvier 2021 au Lieu-Dit



**#17 Féminisme et Grossophobie : « Corps public, corps privé : de la violence à la libération. »**, avec Mathilde, chanteuse, chansonnière et activiste féministe - dimanche 13 mars au Lieu-Dit





Les **Caféministes** sont toujours très suivis ! À gauche avec **Pauline Clohec** sur le **Matérialisme trans** en 2021 au Lieu-Dit.

Ci-dessous en 2018 avec **Rokhaya Diallo** sur **l'Afrofémminisme** lors de la 2ème édition du **Féministival** à la Bellevilloise.



## Les Menstruelles

Ce format de conférences, qui a vu le jour en 2019, a pour but d'évoquer des sujets féministes et intersectionnels en lien avec l'actualité. Les conférences sont animées par les membres du bureau des effronté-es et sont l'occasion d'échanger avec les personnes présentes. A l'instar des Cafémnistes, les menstruelles sont ouvertes à tous-tes.

Si la fréquence était d'une par moi au départ, le nombre de nos actions, projets et engagements ne nous a malheureusement pas permis de conserver ce rythme. Seules deux Menstruelles ont donc vu le jour en 2021, et aucune pour le moment en 2022. Nous aimerions relancer ces formations qui sont toujours très suivies et appréciées du public et des militant-es et sympatiant-es.

**#7 Menstruelle : Pédocriminalité et inceste**, samedi 20 février 2021 au Lieu-Dit

**#8 Les Menstruelles - spéciale Justice**, samedi 11 décembre 2021 au Lieu-Dit

## Le Féministival

Le Féministival est un évènement festif, culturel et réflexif rassemblant un ensemble d'artistes, d'actrices-eurs et de militant-es œuvrant pour valoriser la place des femmes, mais aussi d'autres minorités de genre.

La 3e édition du Féministival s'est tenue à Marseille, à l'Atelier Juxtapoz - Le Couvent, les 13 et 14 juillet 2019. Elle a été organisée en collaboration avec les équipes du lieu hôte, ainsi qu'avec le collectif Marseille Féministe et l'antenne marseillaise des effronté-es.

Les conditions sanitaires nous ont empêchées d'organiser une 4e édition en 2020 et en 2021. Nous aurions aimé programmer ce 4ème Féministival cette année, mais nous avons estimé que l'organisation avait débuté trop tard malgré une équipe enthousiaste et très investie, et nous poursuivons donc ce travail en visant une programmation pour mai 2022 !



## Rencontres et partenariat

Les partenariats, tels qu'à l'occasion de la projection du court-métrage "Female pleasure" en 2019, ont toujours été des événements ponctuels mais précieux dans la vie de l'association qui se nourrit de la richesse de ces rencontres. Il s'agit souvent d'événements culturels comme des pièces de théâtre montées par des compagnies formées d'actrices féministes engagées, toujours suivis de débats. La pluralité des formes d'engagement féministes est un enrichissement pour l'association et lui permet de proposer toujours plus de diversité à ses membres.



### ET MOI ET LE SILENCE

La Cie RL invite



le samedi 19 mars à 16h30  
Théâtre de l'Épée de Bois, Cartoucherie



Le samedi 19 mars 2021, la compagnie de théâtre RL nous a convié-es à assister à la représentation de la **pièce de Naomi Wallace "Et moi et le silence"**, au Théâtre de l'Épée de bois, et a fait bénéficier nos sympathisant-es d'un tarif préférentiel. Cette pièce traitait de racisme et de rapports de classe aux États-Unis dans les années 50, mais aussi de sororité et de lesbianisme. **Fouzia, militante féministe et antiraciste, très investie dans notre association**, est intervenue pour Les effronté-es à l'issue de la représentation, pour présenter l'association, débattre de la pièce et répondre aux questions des spectateur-ices.

## Présences en manifestations et rassemblements

En tant qu'association militante, Les effronté-es organisent et participent à de nombreuses manifestations sur la voie publique.



**#JusticePourJulie !** Le dimanche 7 février 2021, un large rassemblement co-organisé par Les effronté-es et Osez le Féminisme ! s'est tenu sur la Place Saint-Michel à Paris en soutien à Julie, violée enfant par 20 pompiers.



**L'association est engagée dans la campagne de soutien à Julie depuis plus d'un an.** Nous nous étions également rendu-es devant le Tribunal de Paris lors du pourvoi en Cassation de Julie, dont les décisions n'ont toujours pas rendu Justice à Julie. **La prochaine étape est la CEDH.**





Conséquence de la nouvelle poussée du féminisme en France après #MeToo et ses dérivés, mais aussi depuis la première grande marche #NousToutes en 2019, les **manifestations du 8 mars**, journée internationale des droits des femmes, connaissent depuis l'année 2020 un regain de participation. Pour le 8 mars 2021 des "Grandes Gagnantes", mais aussi pour le 8 mars 2022 des "Premières de corvées", Les effronté-es ont une nouvelle fois sorti leur "Clitomobile" pour un cortège festif en musique !







L'association a toujours participé aux **marches annuelles organisées par Nous Toutes, collectif dont elle fait partie**. Aussi, le 20 novembre 2021, Les effronté-es ont animé le parcours, toujours volant de leur "Clitomobile", équipée d'une sono, bricolée et décorée par les militant-es.



Le 10 mai 2021, nous avons participé au Rassemblement de soutien à **Ahmed Berrahal**, référent harcèlement à la RATP, alors menacé de licenciement pour avoir relayé les témoignages **d'agressions sexuelles subies par ses collègues** de la part d'autres agents RATP et même de chefs.



Le samedi 12 juin 2021, nous avons co-organisé la **Marche pour nos libertés et contre les idées d'extrême-droite**, en réaction à toutes les lois racistes et liberticides édictées par nos dirigeant-es et leur parole fascisante de plus en plus décomplexée.





**MARCHONS POUR NOS  
LIBERTÉS  
CONTRE LES IDÉES  
D'EXTRÊME-DROITE**

**SAMEDI 12 JUIN 2021**  
TOUTES LES INFOS ET LES MOBILISATIONS  
SUR [MARCHE DES LIBERTES.FR](https://marchedeslibertes.fr)

**#12JUN**

Signs in the illustration include: STOP PASARAN, FREE DOM, LIBERTÉ, RACISM NO WAY, HALTE AUX RACISMES, NO PASARAN!, SOLIDARITÉ, STOP AUX VIOLENCES POLICIERES, JUSTICE SOCIALE, STOP NÉGROPHOBIE, STOP SEXISME, STOP ISLAMO PHOBIE, STOP À L'ANTI SÉMITISME, ÉGALITÉ, STOP LGBTIQ, and JUSTICE.

Le 25 juin, nous avons marché contre les **féminicides**, le même jour nous apprenions le verdict du **procès de Valérie Bacot**, qui prononçait sa **libération** !





Comme chaque année, Les effronté-es ont participé à la Marche des fiertés LGBTQI+ le samedi 26 juin 2021, tout comme le 25 juin 2022. Suite à la Marche, nous avons dénoncé le cyberharcèlement subi par une militante trans de la part de militantes transphobes, ainsi que l'agression subie par des militantes du Front Transfem, attaqué par deux hommes cis, deux militantes transgenres ont passé la nuit aux urgences et l'une d'elles a eu le nez cassé.

Rappelons qu'en 2019, s'il y a eu une augmentation des violences et injures LGBTphobes de 36%, c'est 130% de hausse observée en ce qui concerne les violences et injures envers les femmes trans. Il est inadmissible de ne pas pouvoir se rendre à la Marche des fiertés en toute quiétude, sans risquer de se faire tabasser, ou provoquer par des pancartes transphobes pour ensuite subir le harcèlement des mêmes personnes sur les réseaux.



Le 2 août 2021, nous avons appelé au **rassemblement unitaire de soutien aux femmes Afghanes** suite à la prise de pouvoir des Talibans.

Le samedi 25 septembre 2021, nous avons co-organisé et participé à la **marche annuelle pour le droit à l'IVG de toutes les femmes et personnes en capacité de mener une grossesse**, dans le monde, à l'occasion de la Journée mondiale du droit à l'avortement (28 septembre).



Les effronté-es ont fait **leur rentrée** le dimanche 26 septembre au Lieu-dit en organisant **une réunion ouverte au public** !

**LES EFFRONTÉ-ES** **FONT LEUR RENTRÉE !**  
**RÉUNION OUVERTE À TOU-TES !**

→ **VENEZ DÉCOUVRIR L'ASSO**  
→ **PARLER D'ACTU FÉMINISTE**  
→ **QUELLES LUTTES À MENER ?**

**16H**  
**BAR**  
**LE LIEU-DIT**  
**6 RUE SORBIER**  
**PARIS 20E**  
**DIMANCHE 26 SEPTEMBRE**

Ce dimanche 26 juin, toujours au Lieu-dit, nous faisons notre première **Assemblée générale** de l'année.

**DIMANCHE 26 JUIN 17H**  
**LIEU-DIT 6 RUE SORBIER 75020** **ET PAR ZOOM !**

**ASSEMBLÉE**  
**GÉNÉRALE**

**LES EFFRONTÉ-ES**

→ **OUVERTE AU PUBLIC**



## Réseaux sociaux

Association de sensibilisation, Les effronté-es sont actives sur les réseaux sociaux. La page Facebook compte plus de 47 000 abonné-es, le compte Instagram près de 26 000, et le compte Twitter près de 15 000.

## Communiqués de presse

Les communiqués de presse sont l'expression de notre réaction à l'actualité auprès des médias. Ils sont parfois repris par extraits dans les journaux, et peuvent aboutir à une invitation sur un plateau ou à une demande d'entretien pour un article. La liste presse des effronté-es comporte également des parlementaires et personnalités politiques et publiques, avec un total de plus de 11 000 contacts.

# III. LES PASSAGES MÉDIAS DES EFFRONTÉ-ES

Les effronté-es ont à cœur de porter leurs idées dans le débat public pour sensibiliser la société à la cause des femmes et des "minorités" sexuelles : à cette fin, les médias sont un terrain de prédilection car ils permettent de faire exister nos positions auprès du grand public. Les réseaux sociaux restent un lieu d'expression davantage "acquis", du moins sur les sujets qui font consensus, et qui ne permettent pas toujours de toucher des personnes non sensibilisées à nos causes.

**FRANCE TV  
INFO**



# TPMP



En 2021, nous avons fait **quatre passages médias** : France Info au sujet de Valérie Bacot, TPMP à trois reprises, sur les dangers de la plateforme TikTok, sur la libération de la parole des femmes et enfin sur l'affaire PPDA. Nous avons également participé à une vidéo inter-orgas du Média pour appeler à la **Marche du 12 juin pour nos libertés et contre les idées d'extrême-droite**, vidéo enregistrée dans le cadre unitaire de l'organisation de cette marche, avec les association féministes, les syndicats et les partis politiques.

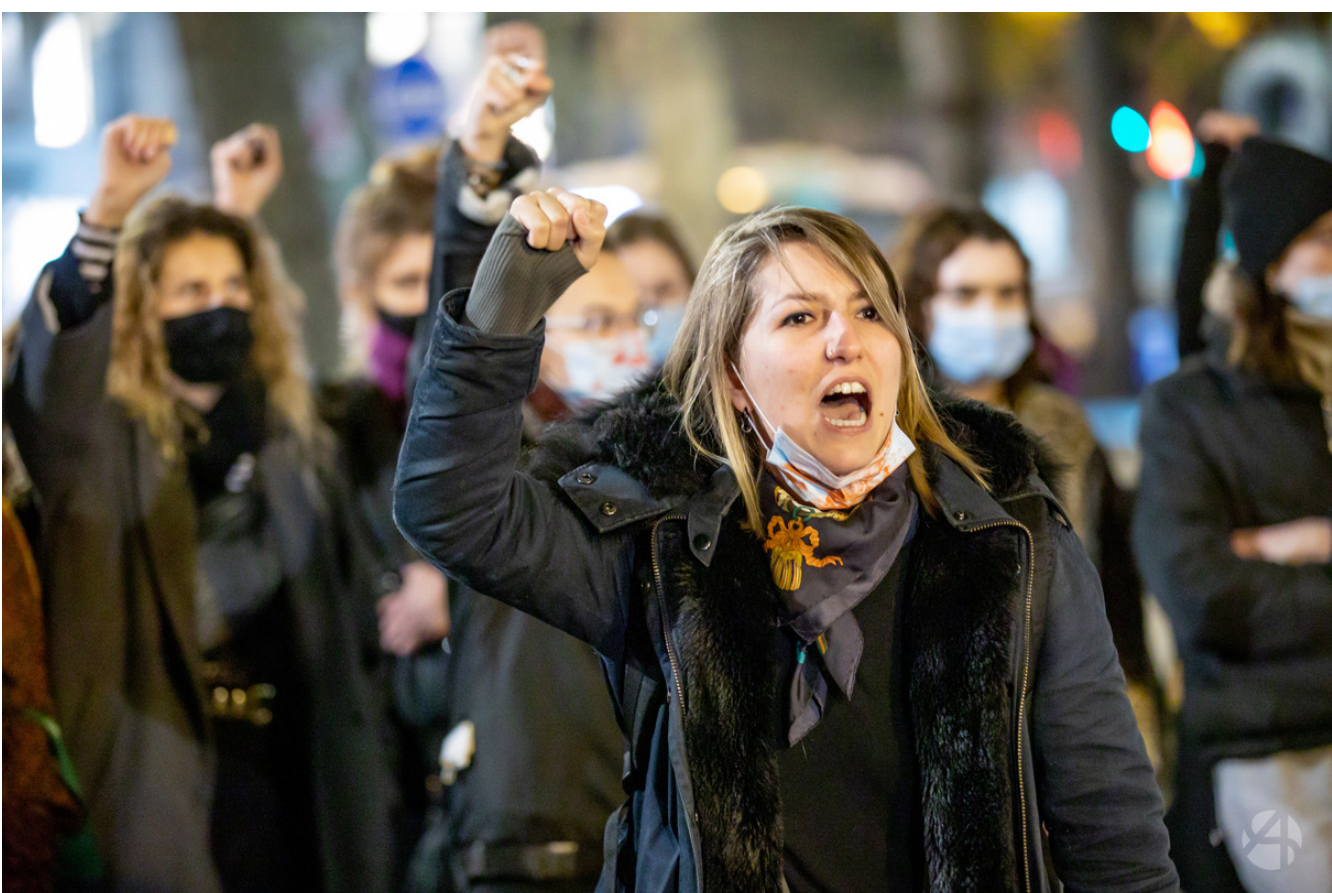


← Nous répondons aussi très souvent aux questions de la presse lors de nos mobilisations. Ici lors du **procès en appel d'Alexandra Richard**, le 20 octobre à Évreux.



# IV. LES ACTIONS ET HAPPENINGS FÉMINISTES

Nous n'avons pas eu l'occasion d'organiser de happening / actions de rue en 2021. Voici quelques images des actions des précédentes années :





## V. L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

- Nous accompagnons des victimes de violences conjugales, et plus largement les victimes de violences sexistes et sexuelles. **La lutte contre les violences faites aux femmes, jugée prioritaire au plus haut niveau de l'État, est une question de santé publique, car les répercussions de ces violences sur la santé physique et mentale des femmes qui en sont victimes, soit 220 000 chaque année, sont énormes.**
- Notre principale mission est de **soutenir financièrement les victimes dans leurs démarches judiciaires, via notre partenariat avec la Fondation des femmes, dont le programme "AXA Tout cœur" nous permet de rembourser les honoraires des avocats des victimes**, dont nous présentons les dossiers à la Fondation des femmes. L'autre programme de la Fondation des femmes, le "Barreau solidarité", **permet de trouver des avocat-es en Île-de-France qui acceptent l'aide juridictionnelle**, et de les mettre en relation avec les victimes que nous accompagnons (lorsqu'elles sont franciliennes).
- Selon leur demande, **nous les réorientons également vers les CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), le 3919 bien sûr**, et nous recherchons également nous-mêmes l'association la plus adaptée à leur besoin grâce à la **cartographie des dispositifs franciliens d'accompagnement des femmes victimes de violences mise en place par le Centre Hubertine Auclert, dont le site fourmille de ressources** pour les femmes victimes et pour les associations accompagnantes ! Une cartographie plus large des association d'aide aux victimes , couvrant tout l'Hexagone, doit bientôt voir le jour sur le site du Centre Hubertine Auclert.
- **En 2021, 20 victimes ont pu bénéficier d'un des deux programmes partenaires de la Fondation des femmes, et 9 autres ont été réorientées vers des structures correspondant à leurs besoins (hébergement, information sur leurs droits, accompagnement pour plainte...)**

## VI. LES ACTIONS EN JUSTICE, CAMPAGNES ET SOUTIENS D'AFFAIRES JUDICIAIRES

Les actions en justice sont une manière de porter dans le débat public les questions des inégalités de sexe et de genre : elles participent à la vie publique et politique française, et à la médiatisation de nos idées (via notamment les communiqués de presse, qui informent entre autres du déroulement de ces procédures judiciaires, mais aussi des manifestations et rassemblements de soutien). Elles mettent en exergue le retard de la société sur de nombreux sujets, car nous sommes souvent déboutées de nos demandes - mais elles permettent de les faire infuser petit à petit dans le débat public et juridique, faisant malgré tout progresser la société.

- Le 27 février 2020, Les effronté-es, Osez le féminisme ! et Le Mouvement du Nid ont adressé un signalement commun au procureur de la République afin de dénoncer des **actes pornocriminels perpétrés par et via la plateforme "Jacquie et Michel"**. Ce signalement fait suite à une vidéo de Konbini, dans laquelle des femmes ayant tourné dans des films porno de "Jacquie et Michel" ont décrit des actes de viols, de torture, de barbarie et des abus de faiblesse. Ce signalement a débouché sur l'ouverture d'une enquête, en septembre 2020, pour viols et proxénétisme. Une fois l'enquête officialisée et rendue publique, de nombreuses autres victimes ont souhaité témoigner. Afin de garantir que leur voix soit entendue, une cagnotte a été mise en ligne pour mieux les accompagner financièrement (voyages et hébergement à Paris pour les non-franciliennes).
- Depuis, en octobre 2020, **une deuxième enquête a vu le jour**, dite de "Pascal OP" ou du "Porno français", liée à la première. En effet un des principaux mis en cause, **Mat Hadix, est le producteur principal de Jacquie & Michel**.
- Les deux enquêtes se sont poursuivies en 2021 et en 2022, avec le **témoignage de plus en plus de victimes**, dont beaucoup ont décidé de porter plainte, accompagnées par Osez le Féminisme ! et Le Mouvement du Nid, **sur le plan juridique, financier, psychologique, social**.
- Au début de l'année 2022, nous étions **auditionnées par la Délégation aux droits des femmes du Sénat**, avec Osez le Féminisme et Le Mouvement du Nid, pour donner nos analyses et expertises du sujet : les sénatrices et sénateurs furent souvent choqués voire sans mots en entendant nos révélations sur la réalité du système pornocriminel, et notamment des contenus des films, explicités dans les synopsis présents sur les plateformes, le plus souvent en total violation de la loi (appel au viol, à l'inceste, incitation à la haine raciale, apologie de l'esclavage, misogynie, lesbophobie, transphobie...).
- La semaine dernière, Michel Piron, propriétaire de la plateforme pornographique "Jacquie & Michel", a été placé en garde à vue pour « complicité de viols aggravés », « agressions sexuelles », « proxénétisme » et « traite des êtres humains », de même que son épouse et que trois "acteurs". **Depuis, il est mis en examen pour ces faits, et trois autres personnes sont en détention provisoire pour les mêmes faits ainsi que pour viol, proxénétisme en bande organisée, et même complicité de viols avec actes de torture et de barbarie, pour l'une d'elles.**

# Alexandra Richard

Alexandra Richard est une femme victime de violences conjugales, mère de trois enfants. Elle a subi les coups, les insultes et les humiliations régulières de son conjoint. Le 16 octobre 2016, il la menace plusieurs fois de mort car elle "s'est refusée à lui" la veille, il lui confisque son téléphone, lui adresse des reproches multiples (elle s'occupe trop du bébé, pas assez de lui), et lui donne un coup de pied dans les côtes. Toujours le 16 octobre, Alexandra ouvre la porte à l'ex de son conjoint, venue pour récupérer ses enfants ; elle veut parler à leur père mais ce dernier reste sourd aux appels d'Alexandra. Il finit par venir lorsque celle-ci insiste, et lui dit : « quand l'autre va être barrée, j'te défonce la gueule ».

**Alexandra est saisie d'une peur immense pour elle et ses enfants. Elle décroche son fusil de balle-trappe, qu'elle arme, dans la seule idée de s'enfuir avec ses enfants. Lorsqu'il revient, il se rue alors sur elle, saisit le canon : le coup part, il en meurt.**

**Le 26 octobre 2020, elle est condamnée en première instance à 10 ans de prison ferme. Elle fait appel de cette décision.**

Les effronté-es ont lancé **une campagne de soutien pour Alexandra**, avec force communiqués et tribunes, mais également une vidéo de soutien avec la participation de personnalités publiques, actrices, réalisatrices, instagrammeuses...



**Toutes les demandes de remise en liberté sous contrôle judiciaire ont été refusées**, au prétexte que sa liberté pourrait entraîner un "trouble exceptionnel à l'ordre public".

**Le 19 octobre 2021, débutait l'audience en appel d'Alexandra à Evreux**, à laquelle nous avons assisté ainsi qu'Osez le Féminisme 76. Le 23 octobre, le verdict en appel tombait : Alexandra Richard était de nouveau condamnée à 10 ans de prison ferme.

Ce procès montre que la Justice est l'un des principaux verrous dans le combat pour l'éradication des violences faites aux femmes. Ce jugement est celui d'une justice – qui ne mérite pas sa majuscule – archaïque, à rebours des évolutions sociales que nous sommes en train de vivre, à rebours de la science et du savoir, qui favorise l'impunité des agresseurs et revictimise les femmes, en les condamnant pour avoir osé se défendre. **Une justice qui traite encore les femmes fondamentalement différemment des hommes : quand Sébastien Gest a tiré sur un homme par jalousie, à 19 ans, cela ne lui a coûté qu'une peine aménagée de 8 mois. Il n'a eu aucune interdiction de port d'armes.** Mais pour Alexandra, c'est une tout autre "justice", qui balaye sa vie entière.

Ce procès tout entier traduit l'incapacité de la justice à comprendre le phénomène des violences conjugales et ce qu'elles produisent sur les victimes en termes de psychotraumatismes, de mémoire traumatique, de souvenirs parcellaires. **On a accusé Alexandra Richard d'être dans la "surenchère"**, d'en rajouter sur les violences qu'elle a rapportées durant le procès. Pourquoi ? Parce qu'elle n'avait jamais mentionné certaines de ces violences auparavant. Elle aurait dû se souvenir de tout, tout dire, dès la première audition par la police pendant les 48h de garde à vue qui ont suivi le drame, **alors même que la défense a fait valoir que les gendarmes ne lui ont pas laissé la possibilité de livrer un récit plus complet, qui lui aurait permis de recontextualiser son geste.** Lors de ces deux auditions, trop courtes, on lui a demandé par deux fois d'abrégé son discours sur les violences vécues avec Sébastien Gest, et d'en venir aux faits du 16 octobre 2016, jour du drame.

Le déni de justice est incontestable. **Il repose sur une volontaire cécité de l'accusation devant tous les éléments techniques de reconstitution et d'objectivation des faits** : en effet, aucun expert balistique, ni en première instance, ni en appel, n'a infirmé la thèse de l'accident, jugée tout à fait plausible – pourtant, sans preuve, cette thèse a été écartée par la cour qui a retenu l'homicide volontaire. Il repose également sur une **minimisation systématique des violences subies par Alexandra, allant jusqu'à la négation des violences les plus dures, des viols, et de la gravité des menaces de morts** : c'est ainsi qu'au lieu de reconnaître dans les faits du 16 octobre 2016 une évidente scène de légitime défense, la cour n'a pas accordé l'irresponsabilité pénale à Alexandra, comme prévue par l'article 122-5 du code pénal sur la légitime défense.

**Alexandra Richard s'est pourvue en Cassation, et le pourvoi a été admis** : les questions soulevées sont jugées intéressante par la rapporteur de la Cour, ce qui peut dans l'absolu, **conduire à un nouveau jugement** si l'arrêt de la Cour d'assises est cassé par la Cour de Cassation.

**Ses avocat-es ont de nouveau déposé une demande de remise en liberté sous contrôle judiciaire, qui aura lieu le 6 juillet prochain.**

## VII. LES MOUVEMENTS EN INTERNE

Lors de l'AG du 31 janvier 2021, le bureau a été réélu , avec 7 membres:

- **Claire Charlès (depuis, Claire a démissionné du bureau, voir ci-dessous)**
- **Tiffany Coisnard**
- **Elsa Koerner**
- **Cécile Tavan**
- **Pauline Parent**
- **Alice Murillo**
- **Cassandre di Lauro**

Les statuts de l'association ont également été modifiés et **le bureau est désormais organisé en Direction Collégiale : il n'y a plus de présidente.**

**Pour se présenter au bureau, il faut avoir au moins quatre mois d'ancienneté, et être en accord avec les valeurs portées par l'association et sa ligne politique, développées dans les statuts.**

Le 25 juin 2021, Claire Charlès annonce sa démission du bureau, étant donné qu'**un post salarié, en projet depuis déjà plusieurs mois, est créé le 1er juillet 2021. Claire devient donc la première salariée de l'association, dont elle gère le fonctionnement général et assure notamment le porte-parolat.** Ce poste, actuellement essentiel à un fonctionnement optimal de l'association, est venu répondre à la **charge de travail et à la technicité requises par certaines missions** (administratives, judiciaires, médiatiques, etc.), qui reposait jusqu'à présent uniquement sur les forces bénévoles du bureau, parfois restreintes.

### Les antennes locales

Si Les effronté-es ont été riches de **trois antennes, à Rennes, Marseille et Strasbourg, seule l'antenne rennaise est actuellement toujours en activité. L'association a vocation à fonder autant d'antennes que nécessaires,** selon les envies et possibilités des militant-es. Les référent-es des antennes ont également vocation à faire partie du bureau national.

